



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
QUE :**

Le règlement « **RÈGLEMENT NUMÉRO 458.1-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 458-2019 ÉTABLISSANT UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES SAINT-DONAT – CHERTSEY – MONTRÉAL (CIRCUIT 125) AFIN DE REMPLACER L'ANNEXE 1** » est entré en vigueur le 19 août 2020.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser à la directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette ce 8^e jour de septembre deux mille vingt.

Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC DE JOLIETTE, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, le 8 septembre 2020 entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 septembre 2020.

Signature